

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 36 Initiation à la recherche et à la communication 2 | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PEGE2B36FF | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | XEEB2360 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be) Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be) HELHa Loverval Fabienne MIGLIONICO (fabienne.miglionico@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de mobiliser différents outils: multimédias, démarche scientifique, développement de l'esprit critique au service de sa formation et de sa pratique professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant devra faire preuve de connaissances mobilisables et d'esprit critique dans le champ de la recherche en éducation et dans l'utilisation des multimédias dont les technologies nouvelles au service de

l'apprentissage. L'étudiant devra s'approprier la démarche générale d'élaboration d'un TFE et les outils utiles à sa rédaction.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|-------------|--|------------|
| PEGE2B36FFA | Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE | 15 h / 1 C |
| PEGE2B36FFB | Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement | 15 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|-------------|--|----|
| PEGE2B36FFA | Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE | 10 |
| PEGE2B36FFB | Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE | | | |
| Ancien Code | 22_PEGE2B36FFA | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | ZEEB2361 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir les compétences de recherche en vue de la réalisation de travaux ainsi que du travail de fin d'études (TFE).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

Le cours vise à préparer les étudiants à :

- réaliser une recherche personnelle dans le cadre des études (TFE) ou de la vie professionnelle
- élaborer une question de recherche et des hypothèses
- mettre en œuvre des démarches de recherche d'information
- sélectionner des sources pertinentes et valides
- identifier les démarches les plus adéquates au vu des objectifs à atteindre
- utiliser les règles de présentation des travaux scientifiques (notation de citations, références, bibliographie..)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Phases d'élaboration d'un TFE
- Observation en sciences humaines, techniques et démarches de recherche
- Concepts relatifs à la recherche en sciences humaines et notions de "question de départ", "hypothèses", "variables",...
- Comment identifier des thématiques et problématiques intéressantes?
- Comment rédiger un plan de travail et des fiches de lecture?
- Cohérence et contenu d'une introduction et des conclusions d'un travail de fin d'études
- Analyse critique d'informations et de graphiques (corrélations vs causalité, graphiques trompeurs)

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours - travail d'analyse individuel et par groupe - recherche personnelle - questions/réponses

Dispositifs d'aide à la réussite

- Confrontations d'analyses critiques durant les cours
- L'enseignant est personne ressource durant les phases de recherche personnelle

Sources et références

DEPELTEAU François (2000). La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats. Bruxelles:éd.De Boeck Université. (Méthodes en sciences humaines).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Documents authentiques: TFE des années précédentes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Trv | 50 | | |
| Période d'évaluation | | | Tvs | 50 | Tvs | 100 |

Trv = Travaux, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 22_PEGE2B36FFB | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | ZEEB2362 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'éducation aux médias a pour finalité de rendre chaque citoyen actif, autonome et critique envers tout document ou dispositif médiatique dont il est destinataire ou usager.

A cette fin, Le cours vise à familiariser l'étudiant à utiliser l'ordinateur et autres outils numériques de communication dans le cadre de ses stages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Maîtriser l'utilisation courante d'un environnement multimédia adapté au contexte scolaire, TBI et ordinateur.
- Maîtriser les fonctionnalités principales des logiciels permettant l'utilisation d'un tableau interactif (Activinspire et/ou équivalent)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Utilisation adaptée au contexte scolaire d'un ordinateur, de ses périphériques et d'équipements multimédias complémentaires.
- Réalisation de productions numériques.

Démarches d'apprentissage

La démarche permet aux étudiants d'avancer à leur rythme. L'apprentissage se fera à distance.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individuel si nécessaire.

Sources et références

Des ressources, dont l'aide au logiciel ActivInspire pour le module TBI, informatisées ou imprimées, peuvent être communiquées ou mises à disposition des étudiants.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont disponibles sur la plateforme Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exo | 100 | | | Exo | 100 |

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La présentation de l'examen oral est conditionnée par la remise des travaux.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).